



Solde tout compte etc

Par **Zen35560**, le **26/06/2019** à **18:02**

bonjour, mon conjoint a fini son CDI le 14 juin 2019. Suite à une démission. A ce jour, il n'a toujours pas reçu ses documents de fin de contrat ainsi que son solde tout compte. Lundi 24 juin nous avons reçu un courrier disant qu'il devait rembourser les salaires qu'il a perçus lors de sa formation de chauffeur PL. Cependant cette formation a été financée par l'OPCA.

Que devons-nous faire pour qu'il puisse récupérer ses documents ainsi que son solde tout compte ?

Nous avons lu des articles disant qu'un salarié ayant bénéficié d'un maintien de salaire n'avait pas à rembourser son dernier car il correspondait à ses heures de travail qu'il a effectuées.

Merci de nous éclairer.

Cordialement